



Politique d'allaitement

Hôpital de la mère et de l'enfant - Maternité du CHU de Limoges

5 axes



1

Favoriser, respecter et accompagner le choix du type d'allaitement de chaque patiente :

- Informer systématiquement les patientes lors de l'entretien prénatal précoce
- Permettre l'accès, pendant la grossesse, à des ateliers d'information en groupe animés par une sage-femme référente
- Permettre l'accès à un entretien individuel et personnalisé, en externe ou dans le cadre d'une hospitalisation en grossesses pathologiques, permettant d'aborder des problématiques spécifiques comme l'alimentation du nouveau-né prématuré qui peut être source de questionnement et d'inquiétude.
- Proposer à l'HME des manifestations de sensibilisation à destination du grand public comme la semaine mondiale de l'allaitement maternel.



2

Favoriser l'allaitement maternel exclusif en accompagnant les couples durant leur séjour en maternité et en leur donnant les informations sur les personnes ressources à leur sortie :

- Observer le nouveau-né et évaluer son adaptation à la vie extra utérine
- Favoriser le contact peau à peau précoce ou immédiat sur le ventre de sa mère
- Favoriser la tétée précoce
- Inciter à la cohabitation mère-enfant 24h/24
- Dispenser les conseils pour favoriser le démarrage et le maintien de la lactation
- Soutenir les mères tout au long du séjour, les aider à prendre confiance en elle et en leur bébé
- Organiser le lien avec la ville en sortie de maternité (sages-femmes libérales, puéricultrices de PMI, associations de soutien)



3

Favoriser et accompagner le don de lait maternel chez les patientes dont le nouveau-né est hospitalisé en réanimation néonatale ou en néonatalogie

- Soutenir les mères séparées de leur bébé à s'approprier « l'expression » manuelle de leur lait et l'utilisation d'un tire-lait électrique.
- Aider à la reprise dès que possible de l'allaitement au sein
- Collaborer avec les équipes de néonatalogie et de réanimation néonatale pour adapter les discours et les pratiques



4

Informar les mères sur le don de lait au lactarium

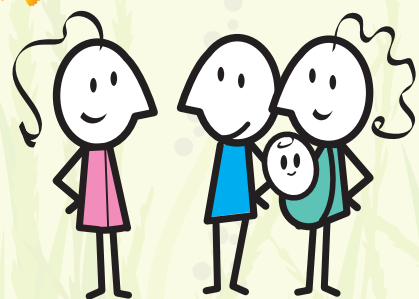
- Remettre un flyer d'information
- Ouvrir la maternité au passage de la collectrice du lactarium de Bordeaux



5

Maintenir la formation des professionnels

- Inscrire les formations sur l'allaitement maternel au plan de formation du CHU de Limoges
- Maintenir le groupe d'évaluation des pratiques professionnelles sur l'allaitement maternel et mettre en œuvre des actions d'améliorations des pratiques dans le service
- Suivre des indicateurs



PÔLE
mère-enfant

